



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond, Organisme de placement collective en valeurs mobilières (« OPCVM ») (ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Action ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond DR-EUR Distribution : LU1815136756

am.oddo-bhf.com

Appelez le +33(0)1 44 51 80 28 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France sous le numéro GP99011 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'information clés : 15/04/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'une SICAV.

Le Conseil d'administration peut proposer à une Assemblée extraordinaire de liquider la SICAV, si l'actif devient inférieur au montant minimum réglementaire ou de manière discrétionnaire, après l'agrément attribué par l'autorité des marchés financiers sur l'opération de liquidation et information des actionnaires.

DUREE

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond a été créé le 13 mars 2002 pour une durée indéterminée.

OBJECTIFS

Le Compartiment vise une croissance du capital sur le long terme en gérant un portefeuille investi à au moins 2/3 de ses actifs totaux en titres de créance négociables émis par des sociétés publiques ou privées de tous secteurs (y compris des établissements financiers) tout en intégrant une analyse des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Le Gestionnaire accorde une grande importance aux critères ESG par le biais d'une approche en sélectivité couvrant une grande majorité des titres de l'univers d'investissement du Compartiment, permettant d'en éliminer au moins 20%, en deux étapes. **Première étape : Exclusions.** Le Compartiment applique le socle commun d'exclusion tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de Gestion, disponible sur le site « am.oddo-bhf.com ». Ce socle couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment applique également des exclusions spécifiques. Ainsi que le Compartiment ne pourra pas investir dans les secteurs de la production de films pour adultes, des armes conventionnelles, des OGM, des jeux d'argent et du nucléaire. **Deuxième étape : Notation ESG.** Une notation ESG est attribuée à une grande majorité d'entreprises de l'univers d'investissement. Ce processus de notation réduit l'univers d'investissement du Compartiment pour déterminer son univers éligible : 1. les entreprises qui ne sont pas suivies par le modèle interne du Gestionnaire ou par le fournisseur de données extra-financières externe du Gestionnaire sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement ; 2. les entreprises qui ne sont pas suivies par le modèle interne du Gestionnaire et ayant une notation MSCI ESG Rating de CCC ou B et dont la sous-notation MSCI ESG est inférieure à 3 pour l'une des catégories environnement, social ou gouvernance sont également exclues ; 3. enfin, les entreprises notées 1 sur l'échelle de notation interne du Gestionnaire (sur 5) en ce qui concerne les piliers « capital humain » et/ou « gouvernance d'entreprise » sont également systématiquement exclues de l'univers d'investissement. Le processus d'analyse ESG interne combine deux approches : 1. « best-in-universe » : le Gestionnaire privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité ; 2. « best effort » : le Gestionnaire encourage les progrès continus des émetteurs à travers un dialogue direct avec eux. Une attention particulière est accordée à l'analyse du capital humain et de la gouvernance d'entreprise. L'analyse des controverses basée sur les éléments obtenus auprès du fournisseur de données extra-financières externe du Gestionnaire est intégrée dans le processus de notation et influence directement la notation ESG de chaque entreprise. Ce processus d'analyse ESG interne débouche sur une échelle de notation interne à 5 niveaux. Ce système de notation extrafinancier influe sur la structure générale du portefeuille en limitant son exposition aux émetteurs affichant des scores ESG plus faibles (niveaux 1 et 2) à une pondération d'1/3 au maximum, tout en cherchant à surpondérer globalement les émetteurs présentant des score ESG plus élevés (niveaux 4 et 5) par rapport à l'indice Markit iBoxx Euro Corporate Total Return. La notation ESG pondérée moyenne du portefeuille sera supérieure à celle de l'Indice de référence, conformément à la notation interne. Au moins 90% des émetteurs en portefeuille ont une notation ESG interne après prise en compte de la pondération de chaque titre. Les fonds cibles ayant une notation ESG au niveau du Fonds seront également pris en compte. À partir de cet univers éligible, le Gestionnaire appliquera une analyse fondamentale. Le Compartiment investit au moins 2/3 de ses actifs totaux en titres obligataires de sociétés publiques ou privées de tous secteurs (y compris des établissements financiers) assortis de taux d'intérêt fixes ou variables. Il n'existe pas de limite géographique. 80% au moins des titres obligataires sont libellés en euros, tandis que la part des titres obligataires libellés dans d'autres devises peut représenter jusqu'à 20%. Les obligations notées « investment grade », c'est-à-dire qui bénéficient d'une notation d'au moins BBB- ou Baa3 attribuée par un organisme de notation internationalement reconnu, constitueront le cœur de l'investissement. Ces titres de créance plus les équivalents de liquidités doivent représenter au minimum 85% des actifs totaux du Compartiment. La Société de gestion ne recourt pas exclusivement et automatiquement aux notations émises par les agences de notation, mais effectue également sa propre analyse interne. Si la note d'un titre est revue à la baisse, la décision relative au respect des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des Actionnaires, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion relative aux titres obligataires concernés. L'investissement dans des titres obligataires non notés ou présentant une notation inférieure à BBB- est limité à 15% des actifs totaux. Cette limite inclut les obligations non notées qui peuvent représenter 10% des actifs totaux du Compartiment. Les investissements en titres de créance convertibles, obligations de type « contingent convertible » (« CoCos ») et titres de créance assortis de warrants ne pourront excéder 10% des actifs totaux du Compartiment. Le Compartiment pourra recourir aux instruments financiers dérivés dans le but de couvrir le risque de change, ou d'obtenir une couverture ou une exposition au risque de taux d'intérêt ou de crédit (à des fins de gestion efficace de portefeuille). Le Compartiment pourra notamment avoir recours à des credit default swaps (sur un indice) en qualité d'acheteur ou de vendeur.

Le Compartiment est géré de manière active et est géré en référence à son indicateur, le Markit iBoxx € Corporates Total Return. La composition du Compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence. Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées auprès de l'agent de transfert (CACEIS Bank, Luxembourg Branch) chaque jour d'évaluation de la VNI jusqu'à 12h00 (midi) (heure de Luxembourg – CET / CEST) et exécutées sur la base de la VNI datée du jour même. Les frais d'achat et de vente de titres sont à la charge du compartiment. Ils s'ajoutent aux frais répertoriés dans le présent document et réduisent le rendement du compartiment.

L'action DR-EUR distribue ses revenus, sur décision annuelle du conseil d'administration.

Document d'Informations Clés

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

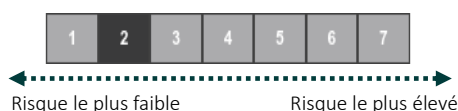
Le Compartiment s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen voire long terme (de 3 à 5 ans) désireux d'investir dans un portefeuille activement géré composé principalement de titres de créance négociables à taux fixe ou variable émis par des entreprises et libellés en euros. Ce produit n'est pas autorisé aux US Persons.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Le dépositaire du Compartiment est CACEIS Bank, Luxembourg Branch

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents, tels que :

Risque de liquidité et Risque de contrepartie

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans
Investissement: 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 300 €	7 680 €
	Rendement annuel moyen	-27,0 %	-8,4 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 990 €	8 110 €
	Rendement annuel moyen	-20,1 %	-6,8 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 570 €	9 890 €
	Rendement annuel moyen	-4,3 %	-0,4 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 420 €	10 370 €
	Rendement annuel moyen	4,2 %	1,2 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2019 et 09/2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 01/2019 et 01/2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 02/2014 et 02/2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 € sont investis

Investissement: 10 000 €

Scenarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	628 €	905 €
Incidences des coûts annuels*	6,3 %	3,1 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,7 % avant déduction des coûts et de -0,4 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COUTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après: 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 5,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 €
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 1,03 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	98 €
Coûts de transaction	0,32 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	30 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée minimale requise: sur 3 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? »

Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées auprès de l'agent de transfert (CACEIS Bank, Luxembourg Branch) chaque jour d'évaluation de la VNI jusqu'à 12h00 (midi) (heure de Luxembourg – CET / CEST) et exécutées sur la base de la VNI datée du jour même.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management SAS, situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : service_client@oddo-bhf.com. La politique de réclamation est disponible à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES?

Le Compartiment est classifié article 8 selon le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

Lorsque le Compartiment est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur <http://am.oddo-bhf.com>.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.